

Sommaire

Notre identité	4
Les dates clés du groupe Solveg	. 4
Les activités du groupe Solveg	. 5
Notre mode de gouvernance	. 5
Nos parties prenantes	. 5
Notre chaîne de valeur	. 6
Nos valeurs	. 8
Rejets et pression des sites sur les ressources naturelles	10
Gouvernance et déploiement de la RSE	
Principe	
Composition du CNRSE	
Les ambassadeurs locaux	
La politique RSE • Définition des enjeux RSE prioritaires	
• La matrice de matérialité	
• 3 piliers et 9 engagements RSE	
• L'engagement au cœur de la stratégie	.16
Prendre soin	
Prendre soin de la planète 1 Des filières amont engagées	7
Prendre soin de la planète	1 7
Prendre soin de la planète	1 7 18
Prendre soin de la planète Des filières amont engagées La filière Banane de Guadeloupe & Martinique Les autres origines	1 7 18
Prendre soin de la planète	1 7 18
Prendre soin de la planète Des filières amont engagées La filière Banane de Guadeloupe & Martinique Les autres origines La filière Terroirs Des sites soucieux de leur empreinte écologique	18 18 20 20
Prendre soin de la planète Des filières amont engagées La filière Banane de Guadeloupe & Martinique Les autres origines La filière Terroirs Des sites soucieux de leur empreinte écologique Réalisation d'un bilan carbone	18 18 20 20 21
Prendre soin de la planète Des filières amont engagées La filière Banane de Guadeloupe & Martinique Les autres origines La filière Terroirs Des sites soucieux de leur empreinte écologique Réalisation d'un bilan carbone La décarbonation des activités en amont	18 18 20 21 .21
Prendre soin de la planète Des filières amont engagées La filière Banane de Guadeloupe & Martinique Les autres origines La filière Terroirs Des sites soucieux de leur empreinte écologique Réalisation d'un bilan carbone La décarbonation des activités en amont La décarbonation des sites	1 7 18 18 20 21 .21 22
Prendre soin de la planète Des filières amont engagées La filière Banane de Guadeloupe & Martinique Les autres origines La filière Terroirs Des sites soucieux de leur empreinte écologique Réalisation d'un bilan carbone La décarbonation des activités en amont La décarbonation des sites La décarbonation des activités aval	1 7 18 18 20 21 .21 22
Prendre soin de la planète Des filières amont engagées La filière Banane de Guadeloupe & Martinique Les autres origines La filière Terroirs Des sites soucieux de leur empreinte écologique Réalisation d'un bilan carbone La décarbonation des activités en amont La décarbonation des activités aval Le renforcement de notre politique de décarbonation.	18 18 20 21 21 22 24 28
Prendre soin de la planète Des filières amont engagées La filière Banane de Guadeloupe & Martinique Les autres origines La filière Terroirs Des sites soucieux de leur empreinte écologique Réalisation d'un bilan carbone La décarbonation des activités en amont La décarbonation des sites La décarbonation des activités aval Le renforcement de notre politique de décarbonation Actions en faveur de la biodiversité	18 18 20 20 21 22 24 28
Prendre soin de la planète Des filières amont engagées La filière Banane de Guadeloupe & Martinique Les autres origines La filière Terroirs Des sites soucieux de leur empreinte écologique Réalisation d'un bilan carbone La décarbonation des activités en amont La décarbonation des activités aval Le renforcement de notre politique de décarbonation.	18 18 20 21 21 22 28 29 30

Prendre soin des Femmes et des Hommes 32
Garantir la santé, la sécurité et les conditions de travail33
Préserver et développer le capital humain 34
• À l'écoute des collaborateurs
Des initiatives en faveur du bien-être au travail
• Favoriser les carrières
• Communication interne36
Promouvoir l'éthique, la diversité et l'inclusion37
• Éthique37
• Diversité et inclusion
• Chiffres clés
• Synthèse de nos engangements40
Créer des partenariats responsables 41
Dynamisme des territoires42
Soutien et valorisation de l'agriculture française
Ancrage territorial des sites44
Devoir de vigilance45
Lutte contre le gaspillage alimentaire46
• La chasse au gaspillage46
• Dons aux associations
Solidarité
Garantir la qualité des produits47
Implication dans les interprofessions48
• Chiffres clés
• Synthèse de nos engangements 50
Annexes51
Modalités de communications avec nos parties prenantes51
Les 17 objectifs de développement durable définis par l'ONU
Scopes du bilan carbone53

Édito

L'alimentation végétale est l'un des fondements d'une planète préservée et d'une population en bonne santé.

Notre expertise dans le domaine des fruits et légumes frais ainsi que notre système avancé de sécurité alimentaire nous légitiment à accompagner la transformation sociétale vers une alimentation saine. Le virage végétal est essentiel à la pérennisation de l'alimentation mondiale. Cependant, la contribution à cet enjeu majeur implique de tenir compte du contexte dans lequel évolue le groupe Solveg : une agriculture sous pression et des consommateurs perdus entre qualité et prix.

Nous avons tracé la feuille de route qui nous guide depuis un certain nombre d'années et qui continuera de prendre de l'ampleur. Elle passe par le renforcement de notre position d'acteur de la souveraineté française dans la filière fruits et légumes. C'est aussi la défense des producteurs sur un marché ultra-libéralisé et toujours plus contraignant. C'est enfin la confirmation de notre modèle économique dans une démarche génératrice d'impact positif. Autant de défis que nous devons relever en engageant l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Nous avons pleinement conscience des répercussions des dérèglements climatiques sur les rendements agricoles, situation qui n'est pas sans conséquence sur la pérennité même de nos activités. En 2023, la réalisation de notre premier bilan carbone nous permet désormais d'établir une politique efficace de réduction de l'empreinte carbone du groupe. C'est une première étape indispensable à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone définis par la France.



À la diminution de l'impact écologique s'ajoutent d'autres challenges qui impliquent des capacités à renforcer comme la résilience et l'écoute. Citons aussi le sens du collectif car la construction d'un avenir durable ne peut être que solidaire et elle n'aboutira qu'en partenariat étroit avec nos parties prenantes. C'est pourquoi le groupe Solveg intègre plus que jamais la durabilité et la responsabilité sociétale au cœur de sa stratégie.

Notre engagement RSE nous conduit à orienter le pilotage de notre fonctionnement selon des indicateurs extra-financiers. Cette nouvelle DPEF témoigne de notre combat indéfectible en faveur d'une agriculture et d'activités industrielles et commerciales toujours plus soucieuses de leurs impacts environnementaux et sociaux. Fiers de partager les actions RSE menées en 2023, nous demeurons conscients du long chemin qui reste à parcourir. Le développement durable se caractérisant par une évolution constante et de nécessaires remises en question. La capacité de résilience issue de notre ADN agricole nous soutiendra dans cette dynamique vertueuse.

Pierre Monteux

Directeur général du groupe Solveg

4 | Notre identité | 5



Les activités du groupe Solveg

Le groupe Solveg réunit les sociétés UGPBAN, Fruidor, Fruits du Monde, Murissol, Van Damme et Aïda.



L'UGPBAN commercialise 185 000 tonnes de Banane de Guadeloupe & Martinique au stade vert et centralise des missions de commercialisation, logistique, qualité, communication et marketing.



FRUITS DU MONDE est l'activité de sourcing et de commercialisation de 100 000 tonnes de bananes d'autres origines (Côte d'Ivoire, République Dominicaine, Colombie, Équateur, etc.).



MURISSOL regroupe deux mûrisseries présentes dans le Sud-Est (Marseille et Valence) d'une capacité totale de **20 000 tonnes**.



Premier réseau français de mûrisseries, FRUIDOR BANANES compte 9 sites et 185 000 tonnes de bananes mûries. Le dispositif est complété par l'atelier de conditionnement de La Banane Française à Dunkerque.



En partenariat avec des producteurs locaux, **FRUIDOR TERROIRS** commercialise près de **100 000 tonnes** de fruits et légumes issus de 7 bassins de production français.



Van Damme exploite une mûrisserie d'une capacité de **100 000 tonnes** dans la région de Bruxelles.



Aïda commercialise **20 000 tonnes** de bananes et autres fruits exotiques sur le marché de gros de Bruxelles.

Les sociétés Van Damme et Aīda ayant rejoint le groupe Solveg à la fin de l'année 2023, leurs activités ne sont pas intégrées à la présente DPEF.

Notre mode de gouvernance

L'ensemble des structures composant le groupe Solveg dépendent d'un actionnariat coopératif issu des deux groupements de producteurs de la banane antillaise : la SICA Les Producteurs de Guadeloupe (LPG) en Guadeloupe et la SICA Banamart en Martinique.

La gouvernance repose sur une codirection formée d'une organisation opérationnelle (CODIR) et d'organes représentatifs des producteurs (conseil d'administration et conseil de surveillance). Au 31 décembre 2023, le CODIR comprend six hommes et trois femmes. La collaboration étroite des membres favorise le travail collectif tandis que les échanges fréquents permettent d'atteindre un niveau de réactivité élevé dans les prises de décision.

Des groupes de travail intégrant des collaborateurs sont constitués en fonction d'enjeux identifiés. Leurs réflexions sont ensuite partagées avec le CODIR qui les insère dans la définition de la stratégie globale.

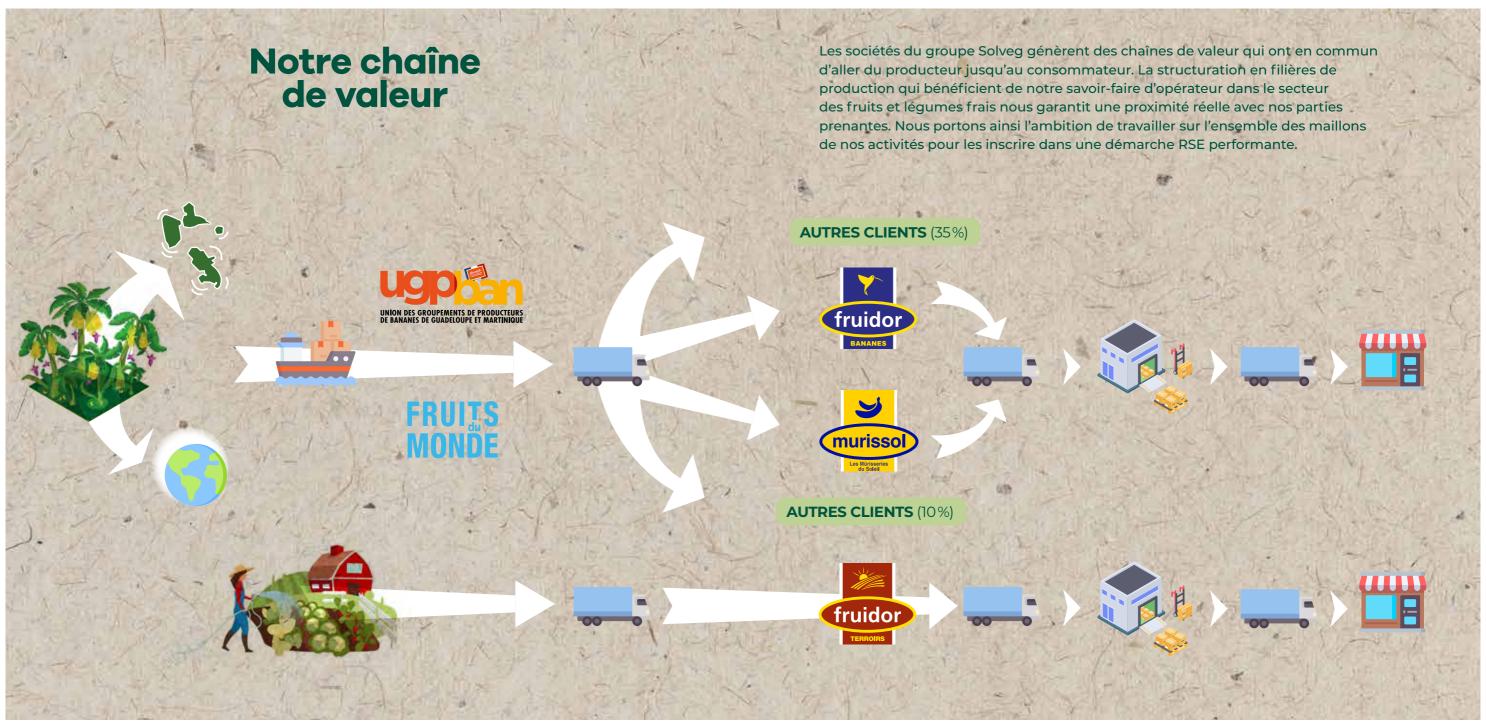
Nos parties prenantes

Le groupe Solveg entretient un dialogue étroit, honnête et transparent avec ses parties prenantes. C'est une condition essentielle à la conduite de ses activités et à l'atteinte de ses objectifs. À ce titre, le groupe ambitionne de répondre aux attentes des consommateurs, des clients, des collaborateurs, des fournisseurs et des producteurs partenaires, ainsi qu'aux évolutions de l'environnement politique et réglementaire, et de la société en général. Il endosse ainsi pleinement son statut d'acteur majeur dans la transition durable de la filière fruits et légumes (modalités de dialogue avec nos parties prenantes en annexe I).

Notre sphère d'influence :



6 | Notre identité | 7



RESSOURCES



541 collaborateurs(664 Équivalents
Temps Plein)

21 sites en France

Plus de

350
exploitations
agricoles
partenaires

 3000 références

400000

tonnes de fruits et légumes commercialisés

Plus de

70%

de produits origine France

Plus de

400

clients livrés chaque jour

8 | Notre identité | 9

Nos valeurs

En 2021, l'UGPBAN, Fruits du Monde, Fruidor Bananes et Terroirs, Murissol se sont regroupés sous la bannière groupe Solveg. Au même moment, la politique RSE a été initiée. Ces deux démarches ont rendu nécessaire la définition de valeurs fondamentales qui unissent les entités. Ces valeurs sont portées par la direction générale ainsi que l'ensemble des collaborateurs. Objet d'une communication interne étendue, elles sont affichées dans les sites et sont régulièrement mises en avant par l'entreprise (intégration des nouveaux collaborateurs, conventions internes, rencontres avec les parties prenantes, etc.).

ENGAGEMENT



Avec passion, nous valorisons la production agricole et tous les acteurs de l'entreprise partagent cette ambition.

RESPECT



Avec nos collaborateurs, nos producteurs et nos partenaires nous bâtissons des relations durables fondées sur l'écoute et la confiance.

PERFORMANCE



Acteur majeur des F&L, nous cultivons notre expertise avec la volonté constante d'anticiper les attentes des marchés et de nos parties prenantes.

RESPONSABILITE



Notre ADN agricole légitime, notre volonté de préserver l'environnement et de garantir une alimentation saine.

VALEURS CRÉÉES



401
millions d'euros
de CA combiné
74 %
de produits vendus sous

une marque propre

85%

de fruits et légumes issus de l'agriculture durable

-83%

de produits phytosanitaires utilisés pour la Banane de Guadeloupe & Martinique depuis le Grenelle de l'environnement 89%

de nos déchets valorisés

-14%

des émissions de GES émis par la Banane de Guadeloupe & Martinique 59%

des collaborateurs satisfaits, voire très satisfaits

3748h

de formation organisées

1223

tonnes de dons d'invendus aux associations

Rejets et pression des sites sur les ressources naturelles

En tant que structures industrielles, les sites du groupe Solveg consomment des ressources naturelles et émettent des rejets qui font l'objet d'une surveillance attentive.

L'électricité constitue la seule source d'énergie nécessaire à nos activités. Les chambres de mûrissage et les frigos de stockage en absorbent 90 %. Néanmoins, la consommation énergétique a baissé de 30 % sur les nouveaux sites dotés d'équipements performants.

Nos processus industriels n'occasionnent pas de consommation d'eau qui est utilisée uniquement à des fins domestiques.

Les emballages des fruits et légumes, notamment en plastique, ont été fortement diminués ces dernières années. Concernant la banane, le poids de l'emballage primaire a été divisé par six. Nos équipes œuvrent en permanence à la réduction de cet intrant.

En raison de l'absence d'énergie fossile dans le fonctionnement direct des sites, les émissions de GES liées à nos activités directes (scopes 1 et 2. voir p. 53) ne représentent que 1,9 % de notre bilan carbone.

En matière de déchets. 13 228 tonnes de déchets ont été générées en 2023 dont plus de 89 % font l'objet d'une valorisation (alimentation animale, compostage, méthanisation, recyclage, etc). Les biodéchets représentant 87 % du volume total, les déchets non végétaux ne représentent que 1733 tonnes.

Quant aux rejets des sites du groupe Solveg dans le milieu naturel, ils ne s'avèrent pas significatifs au regard des mesures effectuées.

6066 m³

Eau

Rejet dans l'eau non significatif 100% eau du réseau

Émissions de gaz à effet de serre 2630 T eq Co2

(Scopes 1 et 2)

Rejet dans l'air non significatif

> Énergie **19 GWh**



Emballages 9732 tonnes

57% Bois 28% Plastique 15% Carton / Papier

Bruit non significatif

Déchets 13 310 tonnes

91% Biodéchets (dont 93% valorisés)

5 % Déchets industriels Banals

4 % Bois + Carton + Plastique (dont 100% valorisés)

Gouvernance et déploiement de la RSE

Principe

La stratégie RSE du groupe Solveg s'inscrit dans le cadre d'une croissance responsable. La création de valeur par l'entreprise doit contribuer aux 17 objectifs 1 de développement durable des Nations unies. La politique RSE du groupe est pilotée par les différentes directions autour d'un poste de chargé de missions RSE.

Établi en 2022, le Comité national RSE (CNRSE) se réunit 4 à 6 fois par an. Il valide la planification et le déploiement des actions.

Composition du CNRSE

Cette composition du CNRSE pour 2023 sera obsolète en 2024



Pierre MONTEUX Directeur général



Emmanuel AMIOT Directeur Qualité et Industrie Fruido



Sébastien BIDET Directeur des Systèmes d'Informations



Fabienne CAPELAERE Directrice des Ressources



François DALLE Directeur national Terroirs



Damien DAUBENTON Directeur opérationnel mûrisseries



Olivier DE CET Directeur Administratif et Financier



Isabelle MASTIN Chargée de mission RSE



Lina RENEL Directrice Qualité UGPBAN



Les ambassadeurs locaux

L'action du CNRSE est relayée par un réseau de référents. Chaque site dispose d'un binôme constitué du responsable de site et du responsable qualité, hygiène, sécurité et environnement. Ils contribuent activement à :

- mettre en œuvre localement la politique RSE,
- diffuser une culture interne de la RSE,
- remonter les indicateurs de performance de leur site.

La politique RSE

Définition des enjeux RSE prioritaires

Les objectifs en matière de responsabilité sociétale des entreprises couvrent de nombreux champs. Afin de définir une stratégie cohérente, le Comité National RSE s'est appuyé sur le référentiel ISO 26 000 qui s'articule autour de 7 questions centrales et 36 domaines d'action. À l'issue de cette analyse, 14 enjeux RSE sur l'ensemble de la chaîne de valeur du groupe Solveg ont été identifiés.

Afin de définir le degré d'urgence de traitement de ces enjeux, nous avons croisé leur niveau d'importance établi dans la matrice de matérialité avec le niveau de performance de l'entreprise.







Consolidation et valorisation de l'existant

Degré d'urgence à traiter l'enjeu	Enjeux	Risques				
a traiter renjeu	SOCIAUX					
	Santé et sécurité des collaborateurs	Garantir aux collaborateurs des conditions de travail préservant leur santé et leur sécurité (réduction de la pénibilité, prévention des risques professionnels, etc.)	En raison de la nature industrielle de nos activités et du port de charge pour certains postes, la possibilité d'accidents de travail et/ou maladies professionnelles ne peut être écartée.			
	Développement du capital humain	Interne : employabilité des collaborateurs (acquisition et/ou maintien des compétences au travers de formations, d'accompagnement) / Valorisation des métiers / Dynamiser la motivation des collaborateurs / Plan de carrière / Mobilité externe : attractivité vis-à-vis des nouveaux talents	Le capital humain constitue la richesse d'une entreprise lui permettant de développer ses compétences, sa diversité et sa capacité à s'engager. Alors que les salariés sont en quête de			
	Création d'un cadre de travail responsable et solidaire	Management responsable / Dialogue social / Équilibre vie pro-vie privée / Exemplarité en matière de droits et obligations employeurs-employés / Promotion d'une culture d'entreprise / Création de valeurs communes / Maintien d'une communication interne attrayante / Inclusion (handicap notamment) / Égalité professionnelle /	capacite à sengager. Alors que les salaries sont en quete de sens et de reconnaissance dans un contexte de hausse du taux d'emploi, ne pas prendre en considération les aspects humains nous ferait perdre en attractivité et en rétention de talents.			
	SOCIÉTAUX					
	Création de filières responsables et engagées sur les plans environnementaux et sociétaux	Développement de filières certifiées (HVE/RFA / Bio / Fair Trade, etc.) ou dédiées clients. Encouragement à l'implantation d'infrastructures agroécologiques / Pratiques agroécologiques / Limitation des intrants. Promotion de la RSE dans notre chaîne de valeur	Mise en marché de fruits et légumes non produits dans le			
	Devoir de vigilance vis-à- vis de nos producteurs	Gestion des risques dans l'approvisionnement / Prise en compte des critères environnementaux et sociaux dans la sélection de nos approvisionnements / Mesure des impacts environnementaux et sociaux de notre chaîne d'approvisionnement / Audits production des pratiques environnementales et sociales / Charte éthique	respect des Droits de l'homme et de l'environnement.			
	Promotion et valorisation d'une agriculture responsable et engagée	Campagne de communication sur les bonnes pratiques de la filière (agroécologie, social, etc.) / Transparence / Communication média / Implication dans les interprofessions / Promotion d'une alimentation végétale saine	Ne pas contribuer au développement d'une alimentation saine et durable des populations.			
	Contribution au dynamisme des territoires et de la vie locale	Développement du tissu économique local / Création d'emplois directs et indirects / Soutenir le développement des producteurs/fournisseurs français et locaux / Investissements auprès des producteurs (financiers et humains)	Désertification des zones rurales, difficultés de recrutement, concentration des ressources humaines dans les grandes métropoles.			
	Lutte contre le gaspillage	Lutter contre le gaspillage avec notre offre commerciale, la relation commerciale et la maitrise de nos process. Lutte contre la faim et la pauvreté / Dons des invendus à des associations	Ne pas lutter contre le gaspillage alimentaire contribue à une pression négative sur les sols et la biodiversité, à l'émission de GES inutiles et à des pertes économiques.			
	Garantir la qualité et la sécurité des produits	Protection de la santé et de la sécurité des consommateurs / Traçabilité / Satisfaction du client et des consommateurs	Un défaut de contrôle qualité entraîne des risques sanitaires.			
	ENVIRONNEMENT					
	Promotion de l'économie circulaire	Réduire - Recycler - Réutiliser- Réparer (achats, process, emballages, évènementiel, communication) / Ecoconception des produits / Réduction des déchets et filière de valorisation efficientes	Ne pas favoriser l'économie circulaire dans nos pratiques entraîne une pression trop forte sur les ressources naturelles.			
	Réduction de notre empreinte carbone	Choix énergétique / Logistique bas carbone / Numérique responsable / Efficacité énergétique des équipements et infrastructures	Le dérèglement climatique réduit les rendements agricoles, ce qui constituera à terme un danger pour l'alimentation des populations et la mise en péril de nos activités.			
	GOUVERNANCE					
	Assurer la pérennité de l'entreprise par l'amélioration de sa performance	Investissements / Acquisitions / Compétitivité / Diversification / Innovation (variétale, process, packaging, éco-conception)	Ne pas générer de croissance capable de garantir notre longévit			
	Loyauté des pratiques	Répartition équitable de la valeur / Délais de paiement / Choix et accompagnement des fournisseurs / Promotion de la RSE dans la chaîne d'approvisionnement / Exemplarité / Politique de lobbying responsable	Condamnation pour des pratiques anti- concurrentielles ou déloyales.			
-	Intégration de l'intérêt général et de la RSE dans la mission de l'entreprise	Intégration de la RSE à la stratégie globale de l'entreprise / Intégration de critères RSE dans les missions des collaborateurs / Reporting extra- financier sur nos impacts environnementaux et sociétaux	Ne pas anticiper les attentes des parties prenantes, perdre en attractivité et compétitivité.			

La matrice de matérialité

PRENANTES

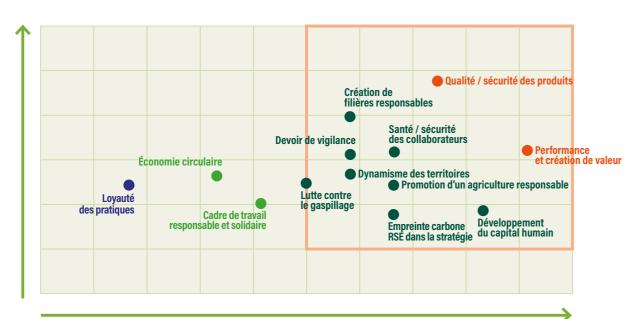
IMPORTANCE PARTIES

Pour déterminer sa stratégie RSE, le groupe Solveg a intégré ses parties prenantes dans une démarche de co-construction. En 2022, 205 parties prenantes internes (collaborateurs d'échelons hiérarchiques et de générations différents, représentants du personnel) et 33 externes (clients, actionnaires, producteurs, prestataires, candidats) ont été sollicités.

À l'issue de cette consultation, une matrice de matérialité a été réalisée permettant de croiser les attentes prioritaires des parties prenantes et celles définies par le CNRSE. Onze enjeux apparaissent prioritaires pour le groupe Solveg et ses parties prenantes. Néanmoins, les trois items restants - loyauté des pratiques, économie circulaire et cadre de travail responsable et solidaire - sont d'une telle importance qu'ils ont également été intégrés dans la politique RSE.

Le groupe s'engage à renouveler cette consultation pour faire évoluer sa stratégie. Elle sera révisée d'ici 2025 afin d'être conforme avec la directive européenne Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD).

MATRICE DE MATÉRIALITÉ



IMPORTANCE CODIR

3 piliers et 9 engagements RSE

Au terme de cette analyse approfondie, la stratégie RSE du groupe Solveg se décline en 3 piliers et 9 engagements. Chacun de ces engagements contribue aux objectifs de développement durable définis par l'ONU (cf. annexe II).



Prendre soin de la planète

- Mesurer notre empreinte carbone et définir un plan de réduction et de compensation de nos émissions.
- Réduire et valoriser nos déchets.
- S'adapter et atténuer les effets du réchauffement climatique à travers la sensibilisation et l'accompagnement au changement.



Prendre soin des Femmes et des Hommes

- Garantir la santé et la sécurité des personnes.
- Implication dans les grands enjeux sociétaux.
- Bien-être et **engagement** des collaborateurs.



Créer des partenariats responsables

- **Choix** de partenaires partageant les mêmes valeurs.
- Contribution au dynamisme des territoires et soutien à l'agriculture française.
- **Lutte** contre le gaspillage alimentaire.



L'engagement collectif au cœur de notre stratégie

Depuis 2022, quatre temps forts annuels sont proposés aux collaborateurs. Ces évènements collectifs sont l'occasion pour les femmes et les hommes de l'entreprise d'agir en faveur de la RSE au-delà de leur fonction.

Digital Cleanup Day

Sensibilisation au numérique responsable à travers le nettoyage des espaces digitaux (réseaux, boîtes mail, smartphones). Objectif : favoriser la prise de conscience de l'impact environnemental du numérique.



Challenge #bougetonsite

Pendant deux semaines, la qualité de vie au travail est mise à l'honneur. De nombreux défis favorisant l'exercice physique, le bienêtre au travail, la cohésion et la convivialité sont proposés aux collaborateurs.





Semaines Européennes du Développement Durable

Chaque site déploie 3 actions en lien avec les objectifs de développement durable (ateliers fresques du climat et de la biodiversité, dons du sang, e-learning RSE, implantation de ruches, etc.). Cette sensibilisation vise à encourager les initiatives personnelles des collaborateurs.

Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

En lien avec notre politique en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, nous engageons chaque année une campagne de sensibilisation au handicap en entreprise.

Dans le cadre du DuoDay 2023, 6 sites ont accueilli des personnes handicapées extérieures pour les immerger dans notre univers





Des filières amont engagées

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, nous défendons avec conviction une agriculture tournée vers l'agroécologie afin de mettre en marché des produits à faible empreinte environnementale, tout en garantissant aux producteurs des revenus décents.

Le groupe Solveg soutient donc activement ses exploitations partenaires dans leurs démarches agroécologiques :

- · La réduction des émissions de GES.
- L'absorption de carbone à travers des puits naturels (prairies, agroforesterie, sols agricoles, etc.).
- · La préservation de la biodiversité.
- La baisse des intrants et par ricochet celle du risque sanitaire qui en découle.

En outre, l'agroécologie assure au producteur une certaine résilience de son système cultural vis-à-vis des aléas climatiques. Elle diminue sa dépendance aux intrants en raison de l'intensification de l'activité biologique dans les sols.

Les filières créées par le groupe Solveg répondent ainsi à des attentes sociétales fortes en matière environnementale et sanitaire. 95 % des volumes de bananes commercialisées par le groupe sont issus de filières justifiant d'engagements environnementaux et sociaux forts.

La filière Banane de Guadeloupe & Martinique

Depuis 2008, trois Plans Banane Durable se sont succédé. Soutenus par les pouvoirs publics et en collaboration avec le CIRAD et l'IT2, ces plans combinent l'innovation, le partage des connaissances, la formation des producteurs et des investissements à grande échelle. Ils offrent des outils pour affronter les défis environnementaux et inscrire l'agroécologie dans les méthodes de production de la banane française.

Le contrôle des parasites et des maladies végétales, dans le respect de l'environnement, constitue un enjeu majeur pour la culture de la banane aux Antilles. La réduction drastique des produits phytosanitaires dans les bananeraies a été possible grâce à la généralisation de modes de production vertueux. Le regroupement des 500 producteurs antillais au sein des coopératives Banamart et LPG facilite la diffusion des bonnes pratiques.

Exemples de bonnes pratiques existantes :

Rotation des cultures

Sur une parcelle, le producteur alterne la culture de la banane avec d'autres cultures comme la canne à sucre. Cette rotation régènère les ressources nutritives du sol.

Jachères

Les jachères assainissent les sols, restaurent leur fertilité et limitent l'érosion. La présence de plantes de service contribue à l'amélioration de la condition générale des terres (aération, structure, etc.).

Lutte biologique contre les insectes

Depuis plus de 20 ans, la filière antillaise utilise contre les charançons des pièges à phéromones qui remplacent les insecticides.

Couvertures des sols

La couverture végétale des sols permet de supprimer les herbicides, de maintenir la biodiversité et la structure des sols. Certains couverts végétaux, comme les légumineuses, améliorent également la fertilité des terres.

Agroforesterie

Certains producteurs expérimentent l'agroforesterie qui associe la culture de la banane avec des haies d'arbres. Cette pratique apporte de la matière organique au sol.

La généralisation de ces pratiques se traduit par des résultats probants :

- Réduction de 83 % de l'usage des produits phytosanitaires entre 2006 et 2021 sur l'ensemble des plantations ramenant à moins de 3 kg de substances actives appliquées par hectare (soit une baisse significative de 77 % entre 2006 et 2021 et de 54 % entre 2015 et 2021 / source : IT2)
- Suppression des nématicides, acaricides et insecticides.
- Réduction de 38 % des apports en engrais.
- Régénération des sols.
- Renforcement de la biodiversité dans les bananeraies.
- Retour de la prédation naturelle et de l'équilibre biologique.

Le renouvellement de la biodiversité dans les bananeraies de Guadeloupe et de Martinique est incontestable. L'étude Cihence, menée en 2015 par 14 scientifiques, a montré la richesse faunistique et floristique des bananeraies, qui abritent de nombreuses espèces. On y recense ainsi jusqu'à 200 lombrics au mètre carré, plus de 200 espèces d'insectes, etc. Cette biodiversité contrôle les ravageurs et les maladies de manière naturelle.

La filière de la Banane de Guadeloupe & Martinique a publié en 2022 son bilan carbone actualisé sur la base des chiffres de l'année 2020. Grâce aux efforts réalisés en production et à la modernisation des équipements du fret maritime, le bilan carbone met en évidence une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 14 % par rapport à l'année 2006.

Promouvant l'agroécologie de façon concrète, la filière s'engage de plus en plus fortement dans des productions durables qui répondent à une véritable attente sociétale et à un marché des fruits et légumes demandeur. Les 183 120 tonnes de bananes produites en 2023 sont intégralement issues d'une production durable.



Les autres origines

Dans le cadre de son sourcing international, la société Fruits du Monde s'appuie sur des modes de production garantissant une agriculture soucieuse de son impact sur l'environnement, de la biodiversité, des salariés agricoles et des populations locales.

Des producteurs antillais se sont implantés en Côte d'Ivoire où ils ont exporté leur savoir-faire. Actuellement, 2100 hectares y sont cultivés de manière durable.

En 2023, les volumes de bananes autres origines certifiées représentent :

- 13 745 tonnes certifiées Rain Forest Alliance.
- 31 014 tonnes issues de l'agriculture biologique (dont 71 % labellisés Fairtrade Max Havelaar).



La filière Terroirs

La filière Terroirs promeut également une agriculture durable.

Les équipes Terroirs accompagnent au quotidien les producteurs dans leurs démarches. Grâce à une expertise approfondie du marché et des systèmes normatifs, les spécialistes Terroirs apportent à leurs partenaires des solutions pragmatiques. Cet accompagnement personnalisé facilite l'intégration de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et l'obtention de certifications comme Global G.A.P et HVE.

La collaboration commerciale proposée par Fruidor Terroirs fait l'objet d'une charte en adéquation avec les valeurs portées par le groupe Solveg. Ce document régit les devoirs et obligations de chaque partie. Au-delà des engagements en matière de respect de la réglementation, de vente des fruits et légumes, de techniques agronomiques, de règles d'hygiène et de lutte contre la malveillance, la charte Fruidor Terroirs encourage les producteurs à s'inscrire dans une agriculture durable avec :

- La présence d'infrastructures agroécologiques sur l'exploitation.
- · La diversification des cultures.
- Le tri sélectif des déchets.
- La mise en œuvre de méthodes alternatives aux approches chimiques.
- Le recours à des Outils d'Aide à la Décision en matière de traitements phytosanitaires, fertilisation et irrigation.
- L'usage de solutions de biocontrôle.
- La gestion raisonnée de l'eau.

Conscient du caractère fondamental d'une production vertueuse, Fruidor Terroirs a revu en 2023 le contenu de cette charte afin de la rendre encore plus prescriptrice sur l'agroécologie et la régénération des sols.

Plus de 80 % des approvisionnements sont certifiés Global G.A.P et 43 % ont fait l'objet d'une évaluation environnementale leur attribuant un niveau 2 ou 3 (HVE).

Des sites soucieux de leur empreinte écologique

Conformément à la réglementation en vigueur, les mûrisseries du groupe Solveg sont classées ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement).

À ce titre, elles sont conçues et construites pour prévenir tout risque de pollution accidentelle, font l'objet de vérifications périodiques légales, et sont contrôlées par les DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

Réalisation d'un bilan carbone

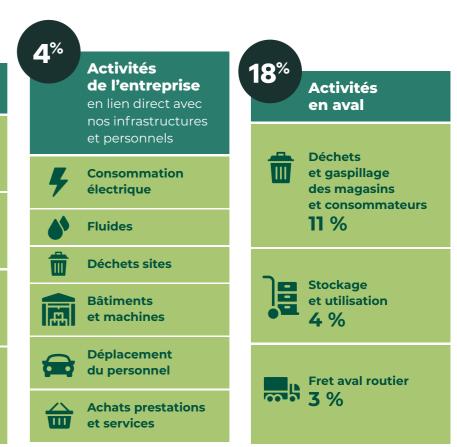
Bien que la réglementation ne nous impose pas la réalisation d'un bilan carbone, nous avons engagé cette démarche indispensable à la diminution de notre impact environnemental. Le premier bilan carbone des activités du groupe Solveg a été finalisé en 2023.

En s'appuyant sur les données 2021, il constitue le socle de référence pour établir la trajectoire de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Basé sur la méthode Bilan Carbone® de l'ADEME, il couvre les scopes 1, 2 et 3 (voir annexe III) de l'ensemble de nos processus. Il a été mené conjointement par une équipe interne formée à la méthode Bilan Carbone® et par un cabinet de conseil expert.

Pour l'année 2021, le total des émissions de gaz à effet de serre du groupe s'élève à 235 267 tonnes équivalent CO2. Les rejets des scopes 1 et 2 ne représentent que 1,9 % du bilan carbone. 98,1 % des émissions concernent le scope 3 (émissions indirectes associées aux produits et services achetés).

Pour une meilleure lecture, les différents types d'émissions sont répartis dans les catégories suivantes :





La décarbonation des activités amont

(78 % des émissions)

Les exploitations agricoles

Responsable de 25 % des émissions mondiales de GES, l'agriculture fait aussi partie des solutions grâce à la formidable capacité des sols et des végétaux à capter le CO2. En tant qu'opérateur de la filière fruits et légumes, il est du devoir du groupe Solveg d'inciter ses partenaires agricoles à effectuer leur propre bilan carbone.

Cependant, la fixation d'un objectif de réduction sur ce point est encore prématurée. Elle nécessite au préalable une phase de concertation avec nos principaux partenaires et les centres techniques (IT2 et CTIFL) pour établir une trajectoire réaliste de baisse des gaz à effet de serre issus de la production.

Le fret maritime

Chaque année, environ 20 000 conteneurs (Équivalent Vingt Pieds) en provenance des Antilles et environ 12 000 conteneurs venant d'Afrique et d'Amérique sont acheminés pour le compte du groupe Solveg.

Le fret maritime représente une part relativement faible du bilan carbone de l'activité banane du groupe Solveg (10 %). En effet, CMA CGM, notre principal partenaire de transport maritime (80 % de nos marchandises), travaille depuis plusieurs années à la diminution de ses impacts :

- Recherche de l'excellence opérationnelle et de l'optimisation des actifs.
- Système de pointe de qualité d'air à bord des navires.
- Utilisation d'énergies moins carbonées.

Depuis 2020, la Banane de Guadeloupe & Martinique est transportée dans une nouvelle génération de conteneurs réfrigérés : les conteneurs Daikin-Zestia qui bénéficient de performances technologiques et écologiques supérieures par rapport aux conteneurs standards.

L'ensemble de ces innovations ont entraîné une réduction significative de 50 % de l'empreinte carbone du transport maritime de la Banane de Guadeloupe & Martinique selon le bilan carbone de cette filière publié en 2022.

En 2025 seront mis en circulation de nouveaux navires d'une capacité de chargement plus importante et fonctionnant au GNL (gaz naturel liquéfié). Selon les estimations de CMA CGM, cela suscitera une réduction de 26 % des émissions de gaz à effet de serre. À l'horizon 2027, l'empreinte carbone de ces navires devrait encore baisser avec le passage au biométhane.

Le fret routier amont

Engagé depuis 2019 dans le dispositif FRET 21, Fruidor mesure chaque année l'empreinte carbone de son fret routier. Le programme FRET 21, déclinaison du programme national EVE (Engagement Volontaire pour l'Environnement) porté par l'ADEME accompagne les industriels agissant en qualité de donneurs d'ordre des transporteurs à intégrer l'impact des transports dans leur stratégie de développement durable. Fruidor a ainsi acté l'engagement de baisser de 5 % ses émissions de gaz à effet de serre provoqué par le transport routier sur la période 2020-2023.

Le plan d'action s'appuie sur trois axes :

- Optimiser les taux de chargement des camions entre les ports et les sites.
- Limiter les trajets parcourus en repositionnant les flux d'approvisionnements.
 Le port le plus proche est privilégié pour fournir une mûrisserie.
- Travailler avec des transporteurs soucieux de la diminution de leurs propres rejets de GES.

À l'issue de cette période d'engagement, nous mesurons une réduction globale de 7,9 % des émissions de GES liées à notre fret routier.

Le gain principal repose sur l'ouverture d'une voie maritime Abidjan–Fos-sur-Mer (remplaçant Abidjan-Dunkerque), ce qui permet d'abaisser significativement la distance entre le port et les mûrisseries du sud. En revanche, le maintien de ce flux n'est pas assuré car il dépend des politiques de gestion des lignes par les compagnies maritimes.

Concernant Fruidor Terroirs, grâce à notre implantation au plus près de la production qui se traduit par le développement de notre réseau, le fret routier amont ne représente que 2 % des émissions totales des activités Terroirs. Les équipes sourcing veillent à optimiser les flux quotidiens : 44 % des volumes sont expédiés directement du lieu de production vers les clients réduisant ainsi l'empreinte carbone des transports et améliorant la fraîcheur des produits.



La décarbonation des sites

(4 % des émissions)

Sobriété énergétique et impact environnemental (scopes 1 et 2)

Le groupe améliore de façon continue l'efficacité énergétique de ses infrastructures. Chaque année, les équipements sont renouvelés progressivement par du matériel plus performant.

Lors de la conception des nouvelles mûrisseries (Nantes en 2018 et Bordeaux en 2022), la réduction de la consommation énergétique et l'impact environnemental des sites ont fait l'objet d'une attention particulière. Les leviers suivants ont été actionnés: chambres de mûrissage plus économes, renforcement de l'isolation des bâtiments, production frigorifique à l'ammoniac sans gaz à effet de serre, système de récupération de chaleur, panneaux photovoltaïques, éclairage LED.

La performance globale énergétique de ces nouvelles mûrisseries a ainsi progressé de 30 %. En 2023, les 1 200m² de panneaux photovoltaïques de la mûrisserie de Bordeaux ont couvert 17 % des besoins électriques.

Sur l'ensemble des sites, un plan d'investissement annuel pilote la rénovation des installations frigorifiques existantes.

Dans la continuité de l'année 2022 marquée par une forte tension énergétique, le groupe Solveg a reconduit son plan de sobriété.

Ce plan s'est articulé autour de 4 axes :

Anti-gaspillage

Efficacité énergétique

Mobilité durable

Démarche de sobriété

Objectif: - 75 % des émissions de GES sur les scopes 1 et 2 d'ici 2030. Cela passera par la construction de nouveaux sites.

Afin d'inscrire sur le long terme les efforts en matière de réduction énergétique, le groupe s'engage à mettre en œuvre un Système de management de l'énergie (SME) à horizon 2025.

Réduction et valorisation des déchets

Si les activités du groupe Solveg ne génèrent aucun déchet dangereux, la gestion des déchets constitue un axe indispensable dans la réduction de l'empreinte environnementale. Le groupe Solveg s'engage ainsi à diminuer le volume des déchets générés par ses activités en privilégiant des pistes durables.

Une diversité de déchets générés sur les sites:

Les sites génèrent une diversité de déchets: biodéchets, papier / carbone, plastiques, bois, DIB, autres déchets (déchets verts, eaux usées, déchets de travaux.)



Évolution des déchets (en tonnes)



Les biodéchets correspondent à 87 % du volume des déchets générés par le groupe Solveg. Leur diminution passe par l'amélioration continue des processus de l'entreprise et par la sensibilisation des collaborateurs. En 2023, une campagne d'information des équipes à la lutte contre le gaspillage alimentaire a été menée. Néanmoins, la réduction des biodéchets demeure complexe car elle est tributaire de facteurs externes : éloignement des zones de production et des marchés, caractère périssable des fruits et légumes, évènements climatiques, réglementations de mise en marché, aléas du commerce, exigences des clients et consommateurs.

28 % de produits non commercialisables en sortie de nos sites sont donnés à des associations caritatives. 98 % des volumes impropres à l'alimentation humaine pour des raisons diverses (problèmes de mûrissement, maladies de conservation) sont versés à des filières de valorisation comme l'alimentation animale, le compostage ou la méthanisation.

Au global, 89 % des déchets produits par nos sites sont orientés vers des voies de valorisation.

Nous avons l'ambition de réduire au maximum le recours à l'incinération. Entre 2020 et 2023, la part des déchets incinérés ou enfouis a ainsi diminué de près de 60 %.

De nouveaux modes de réutilisation sont testés par les mûrisseries de Nantes et Cavaillon qui ont noué des partenariats avec des sociétés de biotechnologie françaises spécialisées dans l'élevage et la transformation d'insectes en protéines pour l'alimentation animale.

Quant à l'activité administrative, elle génère des volumes modestes. Dans les bureaux et espaces collectifs, un système de tri sélectif est proposé aux collaborateurs.

Objectif: 90 % des déchets valorisés d'ici 2025.







Réduction et réemploi de nos consommables

En lien avec la réduction des déchets, Fruidor Terroirs recourt à des systèmes de location de palettes et de caisses plastiques. Cette solution a l'avantage d'éviter le schéma de l'usage unique et de favoriser une économie circulaire. Ces consommables sont conçus et gérés pour optimiser leurs cycles de vie utile afin d'en maximiser l'emploi.

En 2023, ce sont plus de 2,5 millions de caisses plastiques (plus de 30 000 tonnes de fruits et légumes) et près de 200 000 palettes louées qui ont été utilisées dans le cadre de nos activités.

Les alvéoles plastiques déployées en magasins pour exposer La Banane Française ont été remplacées par des alvéoles en carton composé à 100 % de carton recyclé et entièrement recyclable. Les premiers retours confirment une durée de vie satisfaisante des nouveaux présentoirs, ce qui devrait restreindre les émissions de GES de leur cycle de vie.

Numérique responsable

Outre le Digital Cleanup Day (se reporter p. 16), la réduction de l'empreinte écologique de nos systèmes d'information se traduit par la gestion responsable du parc informatique menée par la DSI:

- Maîtrise du matériel dans le choix et le nombre d'outils mis à disposition.
- Allongement de la durée de vie du matériel (passage de 2 à 3 ans pour les smartphones).
- Réparation privilégiée au remplacement.
- Recyclage des équipements électriques et électroniques par le don à des associations.
- Paramétrage optimisé du matériel notamment pour les impressions (N&B, réglage des scans, etc.).



Mobilité des salariés

Afin d'offrir aux collaborateurs des solutions de mobilité plus verte, plusieurs actions sont déjà engagées :

Gestion de la flotte automobile

28,5 % des véhicules renouvelés en 2023 sont dotés de motorisations à faible émission. Notre parc est à ce jour constitué de 10 % de ce type de véhicules. Objectif de part de renouvellement : 30 % en 2024, 50 % en 2027.

Module d'e-learning des «Gestes citoyens au volant»

proposé dans le cadre des Semaines européennes du développement durable.

Développement d'un transport collectif pour le site de Dunkerque

En 2022, un taxi-bus gratuit dédié aux salariés, en collaboration avec la Communauté urbaine de Dunkerque et la société DK'bus, a été mis en place. Fin 2023, une trentaine de collaborateurs ont profité quotidiennement de cette alternative à la voiture personnelle.

Politique de déplacement des salariés

Le mode ferroviaire étant désormais privilégié, les émissions de GES liées au transport aérien sur le territoire français ont été divisées par deux par rapport à 2022.



Sensibilisation des équipes au réchauffement climatique

Depuis 2022, le groupe Solveg propose à ses équipes des ateliers sur les enjeux climatiques afin de les inciter à agir en tant que salarié et citoyen. La Fresque du climat a donc été déployée auprès de 188 collaborateurs touchant 35 % des effectifs. Cet atelier figure également dans le programme d'intégration des cadres et agents de maîtrise.



La décarbonation de nos activités aval

(18 % des émissions)

Il s'agit de la partie sur laquelle notre champ d'action est le plus réduit.

Gestions des déchets ultimes (en magasin

et chez le consommateur)

La part des déchets ultimes résulte principalement du poids représenté par la peau de banane (30 à 40 % de la masse totale du fruit). La réduction des émissions de GES rattachés à ce poste est directement liée à la pratique du compostage par les ménages.

Dans le cadre de la loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (AGEC) au 1er janvier 2024, les collectivités territoriales ont l'obligation de mettre en place le tri à la source. La valorisation des biodéchets issus des collectivités et des particuliers devrait s'améliorer dans les années à venir.

Le groupe Solveg incite les consommateurs au compostage dans le cadre de sa politique de communication BtoC. Par exemple, en 2023, le compostage de la Banane de Guadeloupe & Martinique a ainsi été mis en place lors du salon Run expérience dans le cadre du Schneider Electric Marathon de Paris. Nous chercherons à généraliser la pratique sur nos principaux évènements à l'avenir

Des posts réguliers sur nos réseaux sociaux informent également sur les usages possibles des peaux de banane.

En 2024, nous envisageons d'ajouter une mention sur nos emballages invitant les consommateurs au compostage des biodéchets

Fret routier aval

Nos mûrisseries se situant à proximité de leur clientèle. le fret routier aval équivaut à seulement 2% des émissions totales de GES des activités des mûrisseries. Ce faible impact ne nous empêche pas de chercher des voies nouvelles pour continuer de le réduire.

Concernant l'activité Terroirs. le fret routier aval représente 7 % des rejets de gaz à effet de serre. La mutualisation des chargements avec des transporteurs spécialisés dans le groupage de palettes avec d'autres expéditeurs contribue à limiter l'empreinte environnementale du fret routier aval. L'expansion du réseau permet également de se rapprocher des clients. En 2023, l'acquisition des établissements Vivy a renforcé notre présence en production et auprès des clients du Val-de-Loire.

Cette stratégie de développement s'accompagne de la volonté de proposer une gamme régionale à nos clients. Pour y répondre, certaines productions font l'objet de relocalisations. En 2023, nous avons fourni 3500 tonnes de tomates des Hauts-de-France destinées à 78% à une clientèle située au nord de Paris et 950 tonnes de patates douces des Landes, traditionnellement produites à l'étranger.



Le renforcement Actions de notre politique de décarbonation

En parallèle de ces actions de décarbonation, deux étapes importantes sont prévues :

- La validation des objectifs de réduction de nos émissions de GES par le Science-Based Target Initiative (SBTi). Cette organisation internationale offre un cadre indépendant aux entreprises pour définir une stratégie cohérente avec les dernières avancées de la science sur le climat.
- Le renouvellement de notre bilan carbone en 2025 sur l'exercice 2024.





en faveur de la biodiversité

Enjeu clé pour le monde, la sauvegarde et la restauration de la biodiversité le sont aussi pour nos activités. En effet, la totalité du chiffre d'affaires du groupe Solveg repose sur le vivant.

Conscients que la résilience de nos systèmes agricoles est intimement liée à la biodiversité, notre politique d'approvisionnement privilégie les filières qui s'engagent de façon concrète.

Avec la baisse de 83 % des produits phytosanitaires en 15 ans, la production de bananes aux Antilles est exemplaire en matière de protection de la biodiversité (se reporter p. 19).

Les producteurs hexagonaux sont également incités à préserver le vivant. Nos équipes Qualité promeuvent ainsi auprès de leurs partenaires le développement d'infrastructures agroécologiques (haies, bandes enherbées, mares, fossés, etc.). Les efforts consentis par les exploitations sont reconnus par la certification environnementale de niveau 2 ou 3 (Haute valeur environnementale) qui représente 43 % de la production commercialisée par Fruidor Terroirs.

Sur les sites, ruches, nichoirs, hôtels à insectes ou encore des bandes fleuries ont été implantés.

Dans le cadre des Semaines Européennes du Développement Durable, des ateliers Fresque de la biodiversité ont été déployés sur 6 sites en 2023. En abordant les limites planétaires et l'impact de nos activités sur la biodiversité, nous sensibilisons les collaborateurs à l'urgence d'agir.

Chiffres clés Prendre soin de la planète Les scopes 1 et 2 réprésentent CO₂ de notre bilan carbone **-7.9%** des émissions GES liées au fret routier sur la période 2020-2023 S des déchets valorisés **-14%** de volume de déchets sur la période 2020-2023 1200 m² de panneaux photovoltaïques installés 35% des collaborateurs ont participé à une Fresque du climat

Synthèse de nos engagements

Notre ambition

Maîtriser notre chaîne de valeur et nos processus pour en réduire l'impact sur l'environnement et les ressources naturelles.



Un amont engagé

- Préservation des sols et des ressources.
- · Limitation des intrants.
- Mise en œuvre de pratiques agroécologiques.
- · Formation du personnel.
- Certifications valorisant les bonnes pratiques.

Réduire notre empreinte carbone

- Quantification et réduction des émissions de GES.
- · Efficacité et sobriété énergétique.
- · Des frets moins carbonés.
- Incitation à la mobilité douce des collaborateurs.

Valoriser nos déchets

- Réduction des volumes de déchets.
- Recherche d'alternatives au plastique.
- · Valorisation.

Atténuer les effets du changement climatique

- Sensibilisation des collaborateurs aux enjeux du changement climatique.
- Accompagnement dans le changement des modes de vie.

NOS OBJECTIFS

- Réduire de 75 % nos émissions de GES à horizon 2030 sur les scopes 1 et 2
- Faire valider notre trajectoire de réduction de GES par le SBTi d'ici 2027
- Mise en place d'un système de management énergétique en 2025
- 90 % des déchets valorisés en 2025
- Ateliers annuels sur le développement durable à destination des collaborateurs











Contribution du I^{er} pilier aux objectifs de développement durable



Garantir la santé, la sécurité et les conditions de travail

Le groupe Solveg garantit à tous les collaborateurs un environnement de travail leur assurant la sécurité et la santé sur les plans physique et mental. Cette vigilance est d'autant plus nécessaire que 67 % des postes sont en entrepôt qui est, par nature, plus exposé au risque d'accident de travail.

C'est pourquoi le groupe poursuit sa politique de santé et sécurité au travail établie dans le cadre du PAPRIPACT.

Notre action prioritaire est de garantir la conformité des matériels et des infrastructures. À cela s'ajoute l'optimisation des postes de travail afin de réduire les manutentions manuelles. En 2023, 53 % du budget d'équipement ont ainsi été consacrés à l'amélioration de la sécurité et de la pénibilité, soit près d'1 million d'euros. Robot palettiseur, convoyeurs, lignes de préparation automatisées, équipements individuels ont renforcé le dispositif existant.

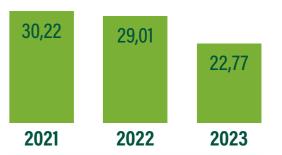
La coordination de la politique de santé et sécurité au travail s'articule autour de la direction des Ressources humaines, de la direction industrielle et du réseau des responsables QHSE.

Les résultats en matière de sécurité et prévention des accidents du travail (AT) proviennent des indicateurs suivants :

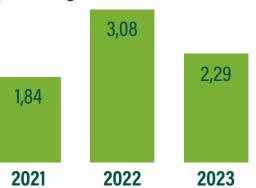
- Le taux de fréquence (Nombre d'accidents du travail avec arrêt/Nombre d'heures travaillées x 1000 000)
- Le taux de gravité (Nombre jours d'arrêt de travail avec arrêt/Nombre d'heures travaillées x 1000)

L'année 2023 a marqué une baisse significative du taux de fréquence (- 6,24 points) pour la 3^e année consécutive et du taux de gravité (- 0,79 point). Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, la formation des collaborateurs s'avère indispensable. Notre catalogue de formation comptabilise dix formations dédiées à la sécurité. En 2023, ce sont 3748 heures de formation qui ont été suivies sur cette thématique.

Taux de fréquence



Taux de gravité



Afin d'inscrire durablement la sécurité au travail dans les pratiques collectives et individuelles, le groupe Solveg s'attache à renforcer ses fondamentaux. En 2023 et 2024, 13 collaborateurs (Qualité et Ressources humaines) ont été formés pour devenir référents Santé et Sécurité au travail.





³ PAPRIPACT : Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail.



Préserver et développer le capital humain

Nous nous efforçons de favoriser le développement professionnel et personnel de nos employés. En effet, le succès collectif du groupe Solveg repose sur l'évolution individuelle couplée au renforcement des capacités partagées. L'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle fait l'objet d'une attention particulière.

À l'écoute des collaborateurs

Attentifs à l'opinion et au bien-être des collaborateurs, nous nous inspirons de leurs retours pour définir des axes de progression.

L'entretien annuel d'évaluation offre l'occasion aux salariés de s'exprimer, au-delà de leur performance individuelle, sur leur ressenti quant aux conditions et à l'environnement de travail, leurs aspirations et leur niveau de perception de la politique RSE déployée.

Sur ce dernier point, une amélioration notable a été constatée lors des entretiens de 2023 :

- 73 % des collaborateurs jugent les actions du groupe concernant la maîtrise de ses impacts environnementaux et sociaux «toujours» ou «presque toujours» suffisantes (contre 55 % en 2022).
- 53 % des collaborateurs s'estiment « meneur » ou « contributeur » de la politique RSE du groupe (contre 40 % en 2022).

Afin de conforter les collaborateurs dans leur position d'acteurs de la démarche RSE, le groupe se fera labelliser en 2024 Positive Company. Cette labellisation valorise la satisfaction des parties prenantes sur les impacts environnementaux et sociaux de l'entreprise.

Des initiatives en faveur du bien-être au travail

Mise en place du télétravail

Les métiers de l'ultra-frais sont confrontés à des contraintes liées à la nature périssable des produits, aux normes de sécurité alimentaire strictes et aux exigences logistiques complexes. Des paramètres qui ne doivent pas constituer un frein à la recherche de flexibilité dans les activités des collaborateurs. Engagé en 2023, le déploiement du télétravail aux personnes éligibles soutient ainsi l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. 52 personnes bénéficient de ce dispositif.

Des investissements pour un cadre de travail épanouissant

Au-delà des investissements en faveur de la santé, de la sécurité et de la réduction de la pénibilité, l'aménagement des lieux de travail et de vie participe également à nos engagements en matière de bien-être. En 2023, 11 % du budget d'équipement ont été investis pour améliorer les espaces de travail.

Places en crèches

La proposition de places en crèches favorise la conciliation entre la vie professionnelle et les responsabilités parentales. Réduction du stress lié à la recherche de solutions de garde, assurance du bien-être des enfants sont autant de facteurs tranquillisant les parents, ce qui renforce l'implication de ces derniers au travail. Cette action contribue également à :

- · Améliorer la satisfaction et la fidélisation des salariés.
- · Confirmer l'attractivité de notre marque employeur.
- · Baisser l'absentéisme.

Début 2023, le groupe Solveg a élargi son offre en passant de 3 à 10 places dans le réseau de 2 300 crèches La Maison bleue.

Animations autour de la qualité de vie au travail

Depuis 2022, la thématique du bien-être et de la qualité de vie au travail fait l'objet d'un temps fort collectif. C'est le challenge #bougetonsite qui multiplie les animations favorisant le lien et l'engagement.

L'édition 2023 de ce challenge a mobilisé les collaborateurs sur le sujet du handicap par l'intermédiaire d'un défi sportif : chaque pas effectué sur la quinzaine a abondé une cagnotte en faveur du centre de formation des Apprentis Joyeux (organisme Café Joyeux). Quiz et webinaires ont également informé les collaborateurs sur le handicap.

Ces Semaines de Qualité de vie et Conditions de Travail ainsi que les autres temps forts de notre calendrier RSE (cf. p 16) incitent les managers à proposer aux collaborateurs une expérience de travail épanouissante.



Favoriser les carrières

Le groupe Solveg favorise les carrières à travers des programmes visant à soutenir le développement professionnel et personnel:

- Évaluation de la performance lors des EAE : le groupe Solveg organise, au minimum une fois par an et aussi souvent que nécessaire, des évaluations de la performance. À l'aide de retours constructifs, les collaborateurs sont en mesure de déterminer leurs forces et leurs domaines d'amélioration aboutissant à l'établissement d'objectifs de développement professionnel.
- Plans de développement individuel et mobilité interne: le groupe Solveg encourage les employés à élaborer des plans de développement individuel définissant leurs objectifs de carrière à court et à long terme. Lors des entretiens professionnels, les managers identifient avec les collaborateurs d'éventuels projets professionnels. La plupart de nos métiers reposant sur l'expérience, le groupe fournit des opportunités de carrière et d'évolution en interne, qu'il s'agisse de mobilité fonctionnelle ou géographique. Ainsi, 60 % des responsables de sites et 75 % des mûrisseurs sont issus de la promotion interne.
- Plan de développement des compétences : le groupe Solveg propose un portefeuille de formations pour acquérir de nouvelles compétences et favoriser l'employabilité des collaborateurs. Une cinquantaine de formations sont suggérées aux collaborateurs couvrant des domaines variés : management, commerce, industriel, sécurité, qualité, etc. En 2023, 76 % des collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation.

Communication interne

Une communication interne efficace est un pilier fondamental de toute entreprise dont elle facilite la transmission d'informations, la coordination des activités, la motivation des employés, la construction de l'image de marque et l'adaptation au changement. Elle contribue à la réussite et à la pérennité de l'entreprise.

C'est pourquoi, le groupe Solveg dispose de différents canaux de communication :

- Le magazine **L'Echo des popottes** relaie des sujets de fond sur les activités du groupe.
- La plateforme numérique Gaïa diffuse les actualités hebdomadaires relatives à la vie des sites et de la filière.
- La newsletter et le réseau Whatsapp
 Responsables ensemble mettent en lumière les initiatives RSE au sein du groupe.

En 2023, un moment privilégié d'échanges à grande échelle a été organisé sous la forme d'une convention de groupe.

Cette rencontre, qui a réuni 160 collaborateurs, a permis de communiquer efficacement sur l'identité du groupe, sa stratégie, ses valeurs, les actions phares du commerce, des ressources humaines, de la communication ou encore de la RSE. Cet évènement a généré un impact positif sur la motivation et l'engagement des collaborateurs.



Promouvoir l'éthique, la diversité et l'inclusion

Nous sommes convaincus que la diversité des perspectives et des expériences enrichit notre entreprise et renforce notre capacité d'innovation. Dans cette perspective, nous encourageons un environnement de travail inclusif où chaque individu se sent valorisé et respecté, indépendamment de son origine, de son genre, de son âge ou de tout autre critère.

Éthique

Bien que l'éthique dans la conduite des affaires n'ait pas été identifiée comme prioritaire par nos parties prenantes (cf. p. 14), il est essentiel pour le groupe Solveg d'affirmer son engagement en la matière. Au-delà des obligations légales, le groupe promeut des valeurs fortes ainsi qu'un devoir d'exemplarité de la Direction et de l'ensemble des managers. Une charte éthique ainsi qu'un code de prévention de la corruption sont en cours de finalisation. Une campagne de prévention et de lutte contre la corruption sera déployée au second semestre 2024.

Diversité et inclusion

Au-delà du respect du principe de non-discrimination, l'inclusion permet d'accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi et, par des actions facilitatrices, de simplifier leur accès au travail.

Handicap

Depuis 2021, nous nous engageons à promouvoir l'emploi des travailleurs en situation de handicap, à veiller à leur intégration et à leurs conditions de travail en appliquant des mesures définies par le comité de pilotage «Handicap». Ce comité est constitué des référents handicap, des équipes RH et RSE.

En 2023, l'équipe de référents handicap a été étoffée afin de déployer plus efficacement les actions. Ces référents ont pour mission de :

- Conseiller et soutenir les collaborateurs en situation de handicap dans la compréhension de leurs droits, leur accès à une évolution professionnelle équitable.
- Collaborer avec les organes décisionnaires de l'entreprise et les acteurs externes à la mise en place d'aménagements raisonnables permettant aux personnes en situation de handicap de remplir leurs fonctions avec les modalités appropriées. Cela peut comporter des adaptations matérielles, des ajustements d'horaires ou des formations spécifiques.
- Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à l'inclusion, ainsi qu'aux défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap. Ces initiatives visent à promouvoir un environnement de travail respectueux et inclusif.
- Coordonner les initiatives promouvant l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise (programmes de recrutement et de développement professionnel spécifiques, partenariats externes, etc.)

Dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, une nouvelle campagne de sensibilisation a été menée auprès des collaborateurs. À l'occasion du Duo-Day, plusieurs sites ont fait découvrir l'entreprise à des personnes en situation de handicap.

Grâce à ce travail de sensibilisation conjugué à une étroite coopération avec les associations et Cap Emploi, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap a fortement augmenté sur 2023: + 45 % (en nombre de salariés). Cependant, en raison de son aspect conjoncturel, cette donnée s'avère fluctuante. Il est donc important de maintenir la vigilance sur le taux d'emploi des personnes en situation de handicap.

L'inclusion est un état d'esprit qui se cultive au quotidien Dans les années à venir, l'entreprise, qui se veut apprenante et bienveillante, poursuivra ses efforts pour développer un climat de confiance à l'égard des salariés handicapés.

Cet engagement en faveur du handicap se prolonge avec nos parties prenantes externes puisque nous confions à des Établissements et services d'aide par le travail (ESAT) certaines prestations (entretien d'espaces verts, ménage, fourniture de café, etc.)



Égalité professionnelle

Nous avons la conviction que la mixité des équipes constitue un élément clé de performance. Pour encourager l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, nous nous engageons à traiter impartialement les collaborateurs. Seules les compétences sont jugées dans le cadre du recrutement et de la promotion.

Le groupe Solveg soutient la diversité, surveille les écarts salariaux, investit dans la réduction de la pénibilité et les mesures en faveur de l'équilibre entre travail et vie personnelle. Notre politique de ressources humaines favorise le travail des femmes puisque le groupe compte 42 % d'effectifs féminins au global. On constate une répartition homogène des femmes et des hommes dans les différentes catégories socioprofessionnelles.

Femmes



Notre attachement au principe d'égalité entre les femmes et les hommes porte sur l'ensemble de la vie professionnelle du collaborateur et couvre :

- la lutte contre les agissements sexuels et le harcèlement sexuel,
- l'embauche,
- la formation professionnelle,
- la promotion professionnelle,
- la rémunération,
- l'accompagnement à la parentalité.

En dépit de nos efforts et d'une note maximale sur les écarts de rémunération entre hommes et femmes, l'index égalité Hommes/Femmes s'est dégradé en 2023. Nous accorderons une attention particulière aux indicateurs concernés, à savoir la revalorisation au retour de congés maternité et l'écart de répartition des augmentations individuelles.

Chiffres clés

Prendre soin des femmes et des hommes



541 collaborateurs dont

<mark>98</mark> % de CDI

Part des femmes dans l'entreprise :

42%



(4)

Index Hommes/Femmes
73/100

Taux de fréquence 22,77

Taux de gravité

2,29



76%

des salariés ont suivi au moins 1 formation dans l'année

+45%

du taux d'emploi des personnes en situation de handicap



Synthèse de nos engagements

Notre ambition

Être une entreprise à impact positif sur la santé et le bien-être des collaborateurs.

Nos actions

Santé, sécurité et conditions de travail

- · Prévention des accidents du travail
- Réduction de la pénibilité

Développement du capital humain

- Écoute des collaborateurs
- Favoriser le bien-être au travail
- Formation
- Attractivité

Diversité et inclusion

- Emploi des personnes en situation de handicap
- Égalité professionnelle Femme/Homme

NOS OBJECTIFS

- 100 % des postes feront l'objet d'une analyse ergonomique d'ici 2026.
- Index égalité femme/ homme atteignant a minima la moyenne nationale.
- Amélioration de 25 % de notre taux d'emploi de personnes en situation de handicap d'ici 2027.











Contribution du 2^e pilier aux objectifs de développement durable



Dynamisme des territoires

En 2023, le groupe Solveg a commercialisé 70 % de fruits et légumes d'origine française collectés auprès de 850 exploitations agricoles situées en France hexagonale et ultra-marine.

Soutien et valorisation de l'agriculture française

La filière Banane de Guadeloupe & Martinique

L'intégralité de la production de bananes des Antilles est mise en marché par les structures du groupe Solveg. Cette organisation en filière intégrée de l'amont à l'aval permet de défendre la juste rémunération des producteurs.

La Banane de Guadeloupe & Martinique fait vivre 500 exploitations. Acteur économique majeur aux Antilles, la filière est le premier employeur agricole, maintenant ainsi l'emploi en zone rurale. Elle génère près de 10 000 emplois directs et indirects en outre-mer et dans l'hexagone.

Le groupe Solveg agit continuellement pour intensifier la visibilité de cette production à travers :

- Le label européen RUP qui identifie les produits agricoles frais ou transformés issus des territoires ultrapériphériques européens qui participent à la diversité de biens de qualité répondant aux exigences de l'Union européenne.
- Le concept de La Banane Française, créé en 2015, qui assure aux exploitants concernés une rémunération accrue qui s'appuie sur un prix fixe. Une force de vente composée d'une vingtaine de collaborateurs met quotidiennement en avant le produit chez de nombreux distributeurs français.

- Depuis 2018, La Banane Française Équitable (LBFE) soutient les producteurs dont le tonnage est égal ou inférieur à 500 tonnes par an. La Banane Française Équitable est une sous-segmentation de La Banane Française. Le coût additionnel de la LBFE offre aux petits producteurs une rémunération améliorée. Le concept leur garantit un prix fixe et stable, tout au long de l'année (y compris en périodes creuses). S'ajoute à ce compte de vente optimisé une prime collective qui est collectée par les coopératives afin d'acquérir du matériel commun et d'investir dans des améliorations sociales ou environnementales. Une trentaine de producteurs sont concernés.
- Des campagnes de communication grand public valorisant la production française.
 En 2023, nos axes de communication ont poursuivi cette thématique:
 « Défendons l'origine France » et « Bien cultivée, du goût. Française, quoi! ».



La filière Terroirs

Fruidor Terroirs s'attache à valoriser le travail de 350 maraîchers aux typologies variées. Implantés dans des bassins de production situés à proximité de nos sites, ces producteurs contribuent au dynamisme des territoires ruraux.

Notre soutien à cette agriculture locale se traduit par :

- La diversité de nos débouchés commerciaux qui favorise la mise en marché d'une gamme étendue tant en volumes qu'en qualité.
- Notre volonté de proposer des contrats pluriannuels avec un engagement de volumes et de prix afin d'offrir aux producteurs une visibilité à moyen terme dans la conduite de leur exploitation.
- L'accompagnement technique et financier des producteurs dans l'innovation et l'adaptation de leurs pratiques culturales.

 Certains de nos producteurs font de la culture sous serre. Ce mode cultural à l'impact carbone notable présente néanmoins des atouts environnementaux : des consommations réduites d'eau et de produits phytosanitaires, la protection contre les intempéries et des conditions optimales de croissance des végétaux.
- Le développement de marques basées exclusivement sur l'origine France: Les Nouveaux Producteurs pour la distribution et Prestige du Potager destiné aux grossistes.
- L'appui des équipes Fruidor dans l'obtention de certifications (Globalgap ou HVE) par les producteurs facilitant leur inscription dans une agriculture durable et l'accès aux marchés.



L'ancrage territorial des sites

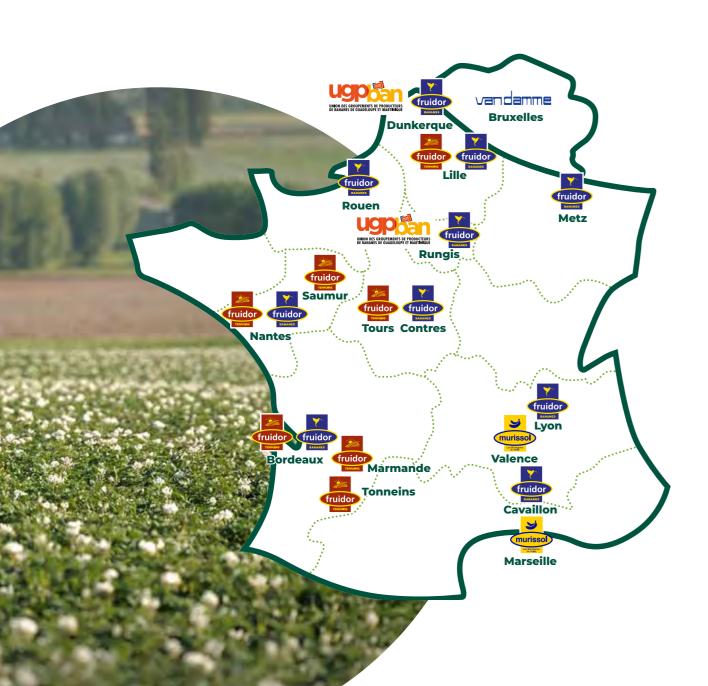
Le groupe Solveg contribue à dynamiser la vie socio-économique locale en raison des spécificités de ses activités :

- Maillage des sites sur le territoire. Cette proximité résulte de la collecte des produits de Fruidor Terroirs et de la logistique propre à la commercialisation des bananes.
- Commercialisation tout au long de l'année.

90 % des sites et des collaborateurs sont implantés en province. 60 % travaillent en zone rurale ou à proximité de villes moyennes. À ce titre, nous jouons un rôle important en matière d'emploi local. Nos 22 structures, de taille variable allant de 7 à 190 collaborateurs, sont composées de profils professionnels diversifiés.

Par ailleurs, les sites font appel dans la grande majorité des cas à des prestataires locaux (maintenance, nettoyage et entretien, etc.) renforçant ainsi leur impact économique régional.

Ils soutiennent également le développement d'associations culturelles et sportives de proximité au moyen d'actions de mécénat : Basket Club Maritime de Gravelines, Racing Club de Lens, Nantes-Rezé Métropole Volley, Les amis des Antilles (Montceau-les-mines), le bal de la banane à Dunkerque, etc.



Devoir de vigilance

Bien qu'échappant à l'obligation légale d'établir un plan de vigilance réservée aux entreprises de plus de 5 000 salariés, le groupe Solveg entretient, depuis de nombreuses années, une culture d'analyse et de maîtrise des risques.

Elle se matérialise par les certifications qualité et désormais par la démarche RSE. Le devoir de vigilance se caractérise également par des procédures de référencement, d'achat et d'évaluation des fournisseurs ainsi que par la future charte éthique du groupe.

Les produits commercialisés sont majoritairement cultivés sur le territoire français ou au sein de l'Union européenne, répondant ainsi aux normes sociales les plus exigeantes au monde.

Concernant les origines hors UE, nos bureaux commerciaux sont certifiés IFS Broker qui garantit la maîtrise des procédés de référencement et de suivi des approvisionnements.

Nous imposons à l'ensemble de nos fournisseurs la signature de notre code éthique. Celui-ci prescrit la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies, de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et de la Convention des Nations Unies contre la corruption :

- Le respect des droits de l'homme;
- L'abolition du travail des enfants;
- · L'exclusion du travail forcé ou obligatoire;
- L'élimination de toute forme de discrimination en matière d'emploi et de profession;
- La liberté d'association et de négociation collective;
- Le droit du travail;
- La protection de l'environnement;
- La lutte contre la corruption.

Une cartographie des risques RSE de nos approvisionnements a été établie en 2023 identifiant les risques intrinsèques aux pays de production.

Nous assurons une veille permanente sur les sujets sociaux liés à la production grâce à notre participation au World Banana Forum qui promeut les bonnes pratiques au sein de la filière mondiale de bananes en matière de travail, d'équité entre les sexes, d'impact environnemental, de production durable.

En 2023, le groupe Solveg s'est soumis à l'évaluation Ecovadis afin d'analyser sa performance en matière de développement durable. Cette évaluation a conclu à un niveau de maturité avancé de notre pratique avec l'obtention d'une médaille d'argent et d'une note de 69/100. À ce jour, il n'est pas envisagé de déployer cet outil sur notre chaîne d'approvisionnement de fruits et légumes en raison de notre structuration en filière intégrée pour une majorité des volumes et le recours à des certifications solides (Fairtrade, Rain Forest Alliance, Agriculture Biologique) pour le reste.



Lutte contre le gaspillage alimentaire

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), un tiers de la production alimentaire mondiale est perdue ou gâchée.

La lutte contre le gaspillage alimentaire est essentielle pour atteindre la durabilité. Le 12e objectif de développement durable (ODD) pour des modes de consommation et de production durables vise à réduire de moitié le gaspillage alimentaire mondial par habitant au niveau des détaillants et des consommateurs et à diminuer les pertes dans les chaînes de productions et d'approvisionnements d'ici 2030.

La chasse au gaspillage

Proche des producteurs qui ont consacré du temps, de l'énergie et des moyens financiers pour cultiver les fruits et légumes mis en marché, le groupe Solveg a le devoir de trouver des débouchés commerciaux.

Cela se traduit par différentes actions :

- L'accompagnement des producteurs vers les produits répondant aux attentes des clients et des consommateurs (pratiques culturales adaptées, choix variétal, planification des récoltes, etc.).
- Un agréage performant pour diriger les lots vers les débouchés correspondant aux exigences des clients.
- L'expertise de nos processus (programmation des approvisionnements et des ventes, mûrissage, etc.).
- Un circuit logistique optimisé et réduit.
- La proposition commerciale de produits limitant le risque de perte en magasin.
 Ainsi, avec le concept de La Banane Française, le ruban protège les fruits, diminuant la casse en rayon.

- Le professionnalisme des équipes lors des échanges avec les clients afin de les guider dans leurs sélections et leurs tolérances d'acceptation des marchandises à réception.
- La recherche de solutions optimales de débouchés en cas de denrées déclassées.

Dons aux associations.

Près de 50% de nos écarts de marchandises concernent des colis de bananes ne répondant pas aux standards réglementaires de mise en marché. Retirés à l'arrivée dans les ports, ces écarts font difficilement l'objet de dons car les fruits sont inconsommables et en raison de contraintes logistiques.

Le reste des écarts correspond aux bananes et aux autres produits non conformes mais consommables, présents sur les sites. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la faim est privilégié le don de ces produits aux associations de lutte contre la précarité. En 2023, 1 223 tonnes de fruits et légumes ont été distribuées, profitant à plus de 80 associations ou antennes locales, soit 28 % de nos invendus en sortie de mûrisseries. Notre objectif est de faire progresser la part des invendus donnés aux associations à 35 %.

Principales structures bénéficiaires de nos dons :









Solidarité

La crise sanitaire du COVID-19 a renforcé notre volonté de nous investir en tant qu'entreprise citoyenne. Les équipes engagent régulièrement des démarches solidaires :

- Tour de France: l'opération KM 97 a été organisée pour la 5º année. Cet évènement collecte un maximum de bananes lors d'animations proposées au public. En 2023, 27 000 bananes ont ainsi été collectées au profit du Secours Populaire.
- Salon International de l'Agriculture: participation à la chaîne du don agricole et de la solidarité organisée par l'association Solaal.
- Semaines européennes du développement durable (voir p. 16).

En 2023, le groupe a ouvert la possibilité aux collaborateurs de s'investir auprès d'associations sur un temps de travail imparti mais à ce jour aucune demande n'a été faite. Nous chercherons à encourager cet engagement sur les prochaines années.

Garantir la qualité des produits

Si la qualité des produits constitue un engagement partagé au sein du groupe, elle s'articule autour de la direction nationale Qualité et des quinze responsables QHSE présents dans toute la France.

Afin de garantir aux consommateurs des produits répondant aux exigences sanitaires et réglementaires en vigueur, tous nos sites ont établi une analyse des risques portant sur les volets suivants :

- Analyse des risques pour la sécurité des aliments (HACCP).
- Analyse de risques liés à la malveillance (VACCP ou Food defense).
- Analyse de risques de fraude (Food Fraud).

Un système de management de la qualité et de la sécurité des aliments s'applique à l'ensemble des sites. Douze d'entre eux sont certifiés IFS Food ou IFS Broker. Les structures certifiées sont auditées annuellement par Bureau Veritas Certification.

Les sites sont également certifiés Bio, Fair Trade et Chain of Custody Globalgap. En 2023, le groupe a fait l'objet de plus de 50 audits menés par des tiers extérieurs. Chaque contrôle débouche sur un plan d'action qui répond aux éventuelles non-conformités tout en renforçant le processus d'amélioration continue.

Pour valider la conformité des lots reçus et expédiés, une trentaine d'agréeurs sont répartis sur les sites, à la réception des bananes à Dunkerque et en production. Chaque année, plus de 50 000 contrôles qualité sont effectués.

Un plan de surveillance intensifie le dispositif d'agréage pour garantir la conformité des marchandises d'un point de vue sanitaire. Près de 900 prélèvements pour analyses de résidus phytosanitaires et autres contaminants ont été réalisés en 2023.

Implication dans les interprofessions

Acteur majeur du secteur des fruits et légumes, le groupe Solveg intervient au sein d'organisations professionnelles afin d'apporter son expertise économique et industrielle et de défendre les intérêts collectifs. À ce titre, nous participons à différentes instances.

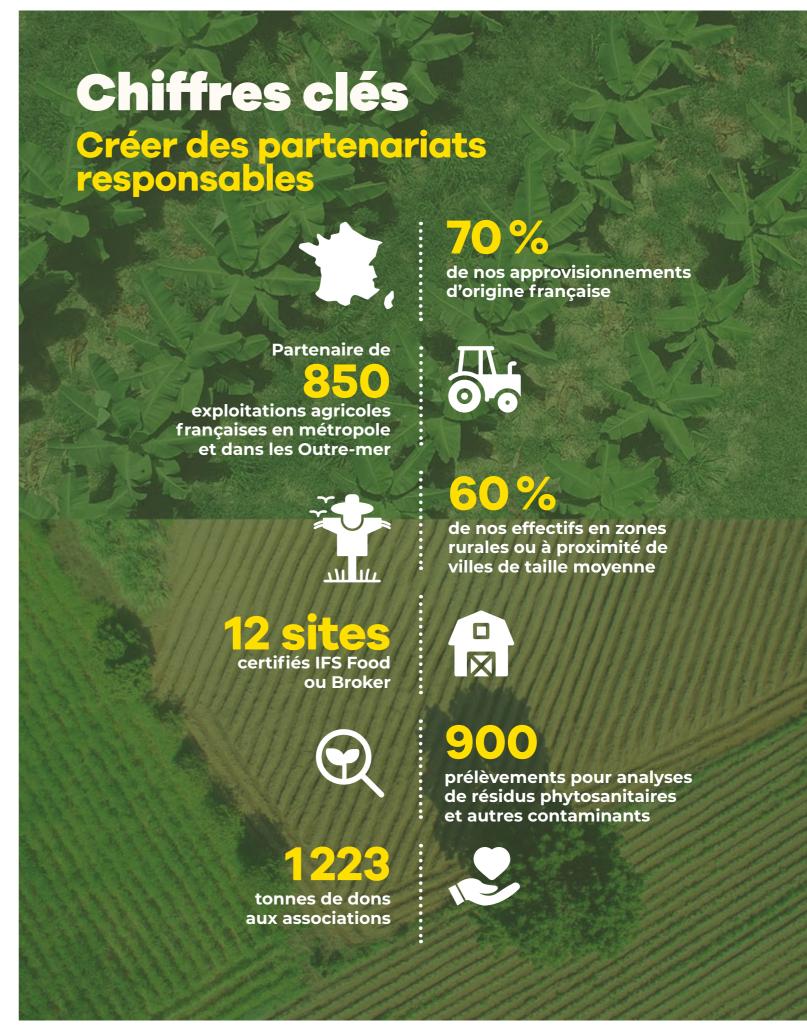
Pour l'activité Terroirs:

- Interfel: le groupe Solveg est membre des comités économiques des Hauts-de-France et Aquitaine ainsi que du comité RSE.
- Fedepom (Fédération nationale des négociants de pomme de terre, ail, oignon, échalote et légumes en gros).
- Aneefel (Association professionnelle représentative des entreprises d'expéditionexportation de fruits et légumes).



Pour l'activité Banane:

- APEB (Association des producteurs européens de bananes): cette association défend les intérêts des producteurs européens (France, Espagne et Portugal) confrontés à la concurrence des bananes d'origines tierces importées sur le marché communautaire. L'APEB est une instance essentielle auprès des gouvernements régionaux et nationaux ainsi que des instances communautaires, au sein de laquelle des thématiques sont défendues telles que les prix plancher, les clauses miroir ou de sauvegarde.
- AIB (Association interprofessionnelle de la banane) : en 2023, nous avons contribué à l'Initiative Française pour une Banane Durable lancée sous l'égide de l'AIB, en partenariat avec le CIRAD.
- **UFMB** (Union française des mûrisseurs de banane).
- CSIFL (Chambre syndicale des importateurs de fruits et légumes frais).
- **FELCOOP** (Fédération des coopératives et SICA de producteurs de fruits et légumes).



50 | Créer des partenariats responsables Annexes | 51

Synthèse de nos engagements

Notre ambition

Interagir avec nos territoires d'implantation et diffuser nos valeurs auprès de nos parties prenantes.

Nos actions

Dynamisme des territoires

- Valorisation de l'agriculture française
- Ancrage territorial des sites
- Solidarité

Insuffler la RSE dans notre chaîne de valeur

- Achats responsables / Devoir de vigilance
- Certification de l'amont
- Analyse de risque

Food safety culture

- Système de management de la qualité et sécurité des aliments
- Traçabilité

NOS OBJECTIFS

- 90 % de nos approvisionnements issus d'une agriculture durable d'ici 2030
- Diffusion de notre code anti-corruption et de notre charte éthique
- 35 % de nos invendus à destination d'associations
- Encourager les collaborateurs à s'investir auprès d'une association dans le cadre du don de temps
- Obtenir la médaille d'or de l'évaluation Ecovadis à horizon 2027











Annexe I

Modalités de communication avec nos parties prenantes

Parties prenantes	Modalités d'échange avec les parties prenantes
Salariés (salariés, travailleurs intérimaires, stagiaires, apprentis) Candidats Instances représentatives du personnel (CSE, CSSCT)	 Affichages Réseaux sociaux/Gaïa/Journal interne (Echo des popottes) Newsletters Entretiens annuels Enquête de satisfaction Forums métiers/écoles Réunions
Producteurs actionnaires	Réunions d'assemblée générale Séminaires
Producteurs non actionnaires Prestataires de service (informatique/ Formation/Industriels)	 Echanges quotidiens par téléphones et/ou réseaux sociaux Visites sur site et en production Bilans de campagne Audits
Clients	 Salons Visites (présentiel ou visio) Contrats/cahiers des charges/négociations annuelles Audits
Transporteurs	
Consommateurs	 Réseaux sociaux Salon International de l'Agriculture Évènements culturels et sportifs (Tour de France/ Marathon et semi-marathon de Paris, etc.)
Associations d'insertion sociale et de solidarité (Restos du cœur, banques alimentaires)	Rencontres ponctuelles sur demande
Acteurs immobiliers (bailleurs/MIN/)	Rencontres ponctuelles sur demande
Organismes de contrôle (services déconcentrés de l'Etat : DREAL, DRCCRF, DIRECCTE)	 Visites/contrôles de site Veille réglementaire
Autorités européennes	
Concurrents	Groupe de travail de l'Interprofession Salons
Institutionnels financiers (Banques/assurances/ Prévoyance santé retraite)	Dialogues ponctuels sur demande

Annexe II

Les 17 objectifs de développement durable définis par l'ONU

ODD 1

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

ODD 2

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

ODD 3

Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

ODD 4

Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de leur vie

ODD 5

Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

ODD 6

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

ODD 7

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

ODD 8

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

ODD 9

Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

ODD 10

Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein



ODD 11

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

ODD 12

établir des modes de consommation et de production durables

ODD 13

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

ODD 14

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et ressources marines aux fins de développement durable

ODD 15

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

ODD 16

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable

ODD 17

Partenariats pour les réalisations des objectifs

Annexe III

Scopes du bilan carbone

Principaux postes d'émissions du bilan carbone

SCOPE 1

Émissions directes de GES émises par l'entreprise

- Consommation d'énergie fossile des véhicules d'entreprise.
- Fluides réfrigérants.

SCOPE 2

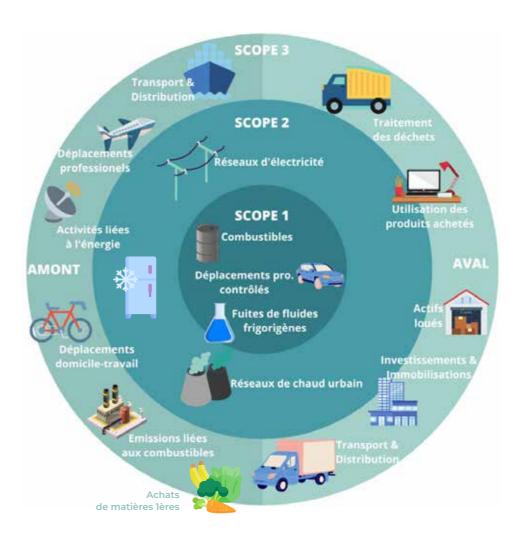
Émissions indirectes liées à notre consommation d'énergie

• Consommation électrique des sites.

SCOPE 3

Toutes les autres émissions indirectes induites par nos activités, produits et services

- Achats de matières lères
- · Achats de consommables.
- Fret amont et aval.
- Achats de biens et services divers.
- Déplacements professionnels.
- Déplacement domicile-travail.
- Émissions liées aux combustibles.
- Investissements et immobilisations.
- Utilisation des produits vendus.
- Traitement des déchets.



54 | Annexes | 55

Annexe IV

Nos indicateurs clés extra-financiers			71	tendance à l'amélioration	→	Indicateur stable	"	Tendance à la régression		
NOS IIIUICALEUIS CIES EXIIA		<u> </u>	Dans l'objectif	<u> </u>	En route vers	<u> </u>	Objectif non atteint et sans			
Indicateurs	Objectifs chiffrés	Échéance	2020	2021	2021 Vs 2020	2022	2022 Vs 2021	2023	2023 Vs 2022	Objectif atteint
Prendre soin de notre planète		9	9 second	12 Franklin	HRIGS ===	15 %ans				
Réduction de notre empreinte carbone	Objectifs chiffrés	Échéance	2020	2021	2021 Vs 2020	2022	2022 Vs 2021	2023	2023 Vs 2022	Objectif atteint
Consommation électricité (kwh)	Maîtrise de notre consommation énergétique	<u> </u>	19301963	18 273 383	7	19 347 184	4	17634806	71	<u> </u>
Consommation électrique à la tonne (kwh/T de F&L)	70	2030	78	73	7	76	4	61	71	
Emissions GES scope 1 et 2 (Teq CO2)	707	2030	non mesuré	2826	-	non mesuré	- -	2872	→	<u>@</u>
Emissions GES total (Teq CO2)	A définir		non mesuré	235 267	- -	non mesuré	- -	non mesuré		-
Intensité carbone Banane (kg CO2e/kg)	A définir	<u>-</u>	non mesuré	0,912	-	non mesuré	-	non mesuré		-
Intensité carbone Terroirs (kg CO2e/kg)	A définir		non mesuré	0,536	-	non mesuré	-	non mesuré		-
Part des énergies non fossiles dans notre mix électrique	> 98%	2030	96,5% (93,6% nucléaire / 3% Energie renouvelable)	96,5% (93,6% nucléaire / 3% Energie renouvelable)		96,5% (93,6% nucléaire / 3% Energie renouvelable)	→	96,5% (93,6% nucléaire / 3% Energie renouvelable)		<u> </u>
Poids total des déchets (T)	-	-	15 377	non mesuré	-	13310	7	13 228	→	-
Part des déchets valorisés	90% 95%	2027 2030	77 %	non mesuré		88 %	71	89 %	71	<u> </u>
Part du renouvellement de notre flotte en véhicules hybrides ou électriques	30% 50%	2024 2027	0 %	11 %	7	14 %	71	28 %	71	<u> </u>
Part des collaborateurs formés/sensibilisés aux enjeux du développement durable	> 50%	2025		-		28 %	71	35 %	71	<u> </u>

Annexe IV

Nos indicateurs clés extra-financiers		7	tendance à l'amélioration	→	Indicateur stable	Ä	Tendance à la régression			
		<u> </u>	Dans l'objectif	<u> </u>	En route vers l'objectif	<u> </u>	Objectif non atteint et sans			
Indicateurs	Objectifs chiffrés	Échéance	2020	2021	2021 Vs 2020	2022	2022 Vs 2021	2023	2023 Vs 2022	Objectif attei
endre soins des Femmes et d	es Hommes		3 tipus tan		8 HENNEL DE STORMEN	10 MANIES				
Santé, sécurité et conditions de travail	Objectifs chiffrés	Échéance	2020	2021	2021 Vs 2020	2022	2022 Vs 2021			Objectif atte
Taux de Fréquence	< 25	2023	47,64	30,22	7	29,01	77	22,77	7	<u></u>
Taux de Gravité	< 1,70	2023	2,11	1,84	71	3,08	"	2,29	71	<u> </u>
% des investissements visant à améliorer la sécurité et les conditions de travail	> 30%	2023	24 %	35 %	7	45 %	7	64 %	7	<u> </u>
Développement du capital humain										
Effectif total permament	Maintien / Création d'emploi	2023	562	575	7	539	ä	541	\rightarrow	-
Effectif Equivalent Temps plein	Maintien / Création d'emploi	2023	693	613	Ä	664	7	687	71	<u> </u>
Age moyen	·	2023	40,8	40	71	40	→	41	→	 -
Part des juniors (< 30 ans)	20% < X < 30%	2023	24 %	22 %	Ä	20 %	Ä	19 %	7	(2)
Part des séniors (> 55 ans)	10% < X <15%	2023	12 %	12 %	→	11 %	7	13 %	71	<u> </u>
Ancienneté moyenne dans l'entreprise	6 < X < 12 ans	2023	6,8	7,4	71	7,9	7	8	→	<u></u>
Turn over	< 20%	2025	21,1 %	22,6 %	7	23,7 %	7	23,0 %	→	(2)
% salariés bénéficiant d'une formation sur l'année	> 67%	2023	54 %	61 %	71	73 %	7	76 %	71	•
Nb d'heures de formation moyen par salarié			non mesuré	non mesuré		non mesuré		7		
Part de jeunes en alternance	> 3%	2025	0,9 %	1,2 %	71	1,7 %	7	0,9 %	7	2
Part des salariés bénéficiant d'un entretien annuel	98 %	2023	98 %	99 %	→	99 %	→	100 %	→	<u></u>
Promotions / évolutions internes	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	2023	48	41	7	27	7	29	→	
Taux de satifaction Baromètre social Trust index Great Place To Work	> 65% de réponses positives	2024	non mesuré	non mesuré	-	59 %	 -	non mesuré		-
Diversité et inclusion										
Taux d'emploi des personnes en situation de handicap	> 4,5%	2027	3,2 %	4,4 %	7	3,6 %	<u>"</u>	4,9 %	7	
Part des hommes	58 < X < 62%	2023	59 %	61 %	→	58 %	7	58 %	→	
Part des femmes	38% < X < 42%	2023	41 %	39 %	→	42 %	7	42 %	→ 	
Index égalité H/F (/100)	86	2023	64	84	7	86	7	73	Ä	(2)
Part des femmes chez les cadres et cadres dirigeants	40 %	2030	37,1 %	34,1 %	4	35,8 %	71	36,6 %	7	<u> </u>

58 | Annexes | 59

Annexe IV

Nos indicateurs clés ex	tro financiara		7	tendance à l'amélioration	→	Indicateur stable	y	Tendance à la régression		_
nos maicateurs cies ex	tra-imanciers		<u> </u>	Dans l'objectif	<u></u>	En route vers l'objectif	<u> </u>	Objectif non atteint et sans		-
Indicateurs	Objectifs chiffrés	Échéance	2020	2021	2021 Vs 2020	2022	2022 Vs 2021	2023	2023 Vs 2022	Objectif attei
éation de partenariats respo	onsables		1 in mount	2 ::::	16 mag	DES REPORTES	1			
Devoir de vigilance vis-à-vis de nos producteurs	Objectifs chiffrés	Échéance	2020	2021	2021 Vs 2020	2022	2022 Vs 2021			Objectif atte
% volume banane certifié FairTrade Max Havelaar Bio ou Rain Forest Alliance	Maintien de la part de nos appros sous certification	2023	19,4 %	17,1 %		17,2 %	→	15,3 %	7	<u> </u>
% de nos approvisionnements certifiés GFSI	83 %	2023	73 %	72 %	→	72 %	→	74 %	71	<u></u>
Nb de sites ayant recours à un prestataire faisant travailler des personnes en situation de handicap	16	2027	6	6	→	8	71	12	71	<u> </u>
Référencement de prestataires de transport	25% des transporteurs amont	2023	0 %	4 %	71	9 %	71	13 %	71	
inscrits dans le dispositif EVE	40% des transporteurs aval Banane 60% des transporeurs aval Terroirs	2023	12% 30%	54% 83%	7	59% 84%	7	60% 85%	7	<u> </u>
Dynamisme des territoires										
Part des appros en origine "France"	> 70%	2023	69 %	70 %	→	72 %	71	67 %	7	(2)
Part des emplois en zone rurale ou à proximité des villes moyennes	Maintien de l'emploi en zone rurale ou à proximité de villes moyennes	2027	non mesuré	non mesuré	- -	63 %		62 %		<u> </u>
Nombre d'actions de sponsoring	> 60	2023	20	47	71	75	71	76	\rightarrow	
utte contre le gaspillage alimentaire										
Volumes des dons alimentaires (T)	-		1807	2411	71	2141	→	1 223	Ä	-
Nombre d'associations bénéficiaires des dons	> 60	2023	123	109	7	112	7	86	7	<u> </u>
Part des invendus faisant l'objet de dons pour l'alimentation humaine (banane jaune et autres F&L)	> 35 %	2027	19 %	27 %	7	23 %	4	28 %	7	<u>—</u>
Qualité, satisfaction et sécurité des clients / consomma	teurs									
Taux de refus mûrisseries	< 2%	2023	2,14 %	2,04 %	71	1,69 %	71	1,46 %	7	<u> </u>
Taux d'incident Terroirs	< 2,3%	2023	1,28 %	2,63 %	4	2,50 %	71	2,19 %	71	<u> </u>
Nombres d'analyses résidus phytosanitaires et autres contaminants	+/- 1 000 analyses	2023	941	1066	→	1063	→	871	-	<u> </u>
Nombre d'incidents liés à la santé/sécurité du consommateurs	0	2023	0	0	→	0	→	0	→	•
% sites certifiés IFS Food ou Broker		2027	47 %	72 %	71	67 %	4	61 %	y	<u>a</u>

